

**Centre de Répit et Hébergement
Maisons des Lucioles**

États financiers
Au 31 mars 2022

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **CENTRE DE RÉPIT ET HÉBERGEMENT MAISONS DES LUCIOLES** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Malette S.E.N.C.R.L.*¹

Malette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada

Le 8 septembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132189

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

PRODUITS

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Services de répit | 54 748 \$ | 85 063 \$ |
| Services de répit - Enfants autochtones | 758 655 | 629 395 |
| Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale | 17 175 | 3 000 |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale | 234 485 | 190 268 |
| Contributions - Jordan's principle | 150 302 | 83 786 |
| Emplois d'été Canada | 39 111 | 20 301 |
| Fédération des médecins spécialistes du Québec | 30 000 | 27 000 |
| Fondation petits trésors | 21 000 | - |
| Ministère de la famille | 25 000 | - |
| Ville de Québec - Programme Vacances-Été | 32 000 | 28 650 |
| Ville de Québec - Travaux majeurs | 40 000 | - |
| Dons et activités de financement | 48 152 | 55 214 |
| Cartes de membres | 950 | 1 700 |
| Subvention dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada | - | 370 596 |
| Subvention dans le cadre du programme Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC) | - | 7 215 |
| Subvention dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes | - | 20 000 |
| Subvention dans le cadre du programme Subvention d'urgence du Canada pour le loyer | 1 307 | - |
| Divers | 8 520 | - |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | 40 589 | 43 064 |

1 501 994

1 565 252

CHARGES

| | | |
|---|-----------|---------|
| Salaires et charges sociales | 1 127 694 | 943 506 |
| Accessoires et petits équipements | 31 261 | 13 139 |
| Activités de financement | 4 791 | 161 |
| Alimentation et denrées | 29 342 | 25 425 |
| Assurances | 7 512 | 7 096 |
| Combustible et électricité | 9 656 | 10 205 |
| Créances douteuses | - | 1 078 |
| Dépenses CA | - | 314 |
| Entretien et réparations | 85 525 | 25 211 |
| Fournitures de bureau et cotisations | 11 502 | 5 926 |
| Frais de déplacement | 7 244 | 6 565 |
| Frais de garde | 284 | 377 |
| Intérêts et frais bancaires | 162 | 1 215 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 8 540 | 11 322 |
| Matériel éducatif et récréatif | 15 925 | 10 390 |
| Publicité | - | 208 |
| Services professionnels | 28 615 | 22 110 |
| Taxes et permis | 4 574 | 4 971 |
| Télécommunications | 4 441 | 7 175 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 63 916 | 66 279 |

1 440 984

1 162 673

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

61 010 \$

402 579 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

| | Investi en immobili- sations corporelles | Fonds de prévoyance | Non affecté | Total | Total |
|--|---|------------------------|-------------------|-------------------|------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 465 086 \$ | - \$ | 357 861 \$ | 822 947 \$ | 420 368 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (23 327) | - | 84 337 | 61 010 | 402 579 |
| Investissement en immobilisations corporelles | 21 996 | - | (21 996) | - | - |
| Affectations internes (note 9) | - | 75 000 | (75 000) | - | - |
| SOLDE , fin de l'exercice | 463 755 \$ | 75 000 \$ | 345 202 \$ | 883 957 \$ | 822 947 \$ |

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

BILAN

Au 31 mars

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

| | | |
|----------------------|----------------|------------|
| Encaisse | 426 758 \$ | 369 721 \$ |
| Créances (note 3) | 85 754 | 64 434 |
| Frais payés d'avance | - | 7 512 |
| | 512 512 | 441 667 |

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

| | |
|---------------------|--------------|
| 1 348 143 | 1 381 277 |
| 1 860 655 \$ | 1 822 944 \$ |

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

| | | |
|---|---------------|-----------|
| Dettes de fonctionnement (note 6) | 52 310 \$ | 43 806 \$ |
| Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7) | 20 204 | 14 530 |
| | 72 514 | 58 336 |

DETTE À LONG TERME (note 7)

| | |
|----------------|---------|
| 243 720 | 266 233 |
|----------------|---------|

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

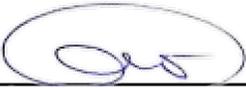
| | |
|----------------|---------|
| 660 464 | 675 428 |
| 976 698 | 999 997 |

ACTIF NET

| | | |
|--|----------------|---------|
| Investi en immobilisations corporelles | 463 755 | 465 086 |
| Fonds de prévoyance | 75 000 | - |
| Non affecté | 345 202 | 357 861 |
| | 883 957 | 822 947 |

| | |
|---------------------|--------------|
| 1 860 655 \$ | 1 822 944 \$ |
|---------------------|--------------|

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|--|-----------|------------|
| Excédent des produits sur les charges | 61 010 \$ | 402 579 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 63 916 | 66 279 |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | (40 589) | (43 064) |

84 337 425 794

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (5 304) (62 127)

79 033 363 667

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles (30 782) (18 136)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| | | |
|---|----------|----------|
| Variation de l'emprunt bancaire | - | (11 531) |
| Obtention de financement supplémentaire | - | 40 000 |
| Remboursement de la dette à long terme | (16 839) | (13 193) |
| Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | 25 625 | 6 250 |

8 786 21 526

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

57 037 367 057

ENCAISSE, début de l'exercice 369 721 2 664

ENCAISSE, fin de l'exercice 426 758 \$ 369 721 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CHANGEMENT DE NOM

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre des services de garde et de répit pour les enfants handicapés. À la suite d'une assemblée des membres tenue le 28 janvier 2022, le nom de l'Organisme a été changé de La Maison des Petites Lucioles pour Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de services de répit sont comptabilisés lorsque ceux-ci sont rendus.

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au bilan à titre d'apports reportés.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans les cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et les taux suivants :

| | |
|-------------------------|------|
| Bâtisses | 4 % |
| Aménagement extérieur | 10 % |
| Équipement informatique | 55 % |
| Mobilier et ameublement | 20 % |

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

| | 2022 | 2021 |
|-------------------------|------------------|-----------|
| Comptes clients | 82 623 \$ | 61 157 \$ |
| Taxes à la consommation | 3 131 | 3 277 |
| | 85 754 \$ | 64 434 \$ |

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2022 | | 2021 | |
|-------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Terrains | 230 224 \$ | - \$ | 230 224 \$ | 230 224 \$ |
| Bâtisses | 1 274 580 | 262 344 | 1 012 236 | 1 054 413 |
| Aménagement extérieur | 25 625 | 1 281 | 24 344 | - |
| Équipement informatique | 7 221 | 2 925 | 4 296 | 6 138 |
| Mobilier et ameublement | 207 339 | 130 296 | 77 043 | 90 502 |
| | 1 744 989 \$ | 396 846 \$ | 1 348 143 \$ | 1 381 277 \$ |

5. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 6,95 % et sans date de renouvellement.

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

| | 2022 | 2021 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Comptes fournisseurs | 1 629 \$ | 9 923 \$ |
| Salaires et vacances courus | 48 810 | 32 610 |
| Sommes à remettre à l'État | | |
| Retenues à la source et contributions | 1 871 | 1 273 |
| | 52 310 \$ | 43 806 \$ |

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

7. DETTE À LONG TERME

| | 2022 | 2021 |
|--|-------------------|------------|
| Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 522 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,44 %, dont le terme vient à échéance en novembre 2024, comportant une période d'amortissement jusqu'en novembre 2031 | 223 924 \$ | 240 763 \$ |
| Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023, échéant en décembre 2025* | 40 000 | 40 000 |
| | 263 924 | 280 763 |
| Portion échéant au cours du prochain exercice | 20 204 | 14 530 |
| | 243 720 \$ | 266 233 \$ |

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants en supposant que l'emprunt renouvelable soit renouvelé aux mêmes conditions quant au remboursement du capital :

| | |
|--------|-----------|
| 2023 - | 20 204 \$ |
| 2024 - | 20 521 \$ |
| 2025 - | 21 236 \$ |
| 2026 - | 21 977 \$ |
| 2027 - | 22 743 \$ |

* L'Organisme devra rembourser la subvention, d'un montant de 20 000 \$, reçue en 2021 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2024.

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse, de l'aménagement extérieur, du mobilier, de l'ameublement ainsi que de l'équipement informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

| | 2022 | 2021 |
|---|-------------------|------------|
| SOLDE, début de l'exercice | 675 428 \$ | 712 242 \$ |
| Apports affectés au cours de l'exercice | 25 625 | 6 250 |
| Montants amortis dans les résultats | (40 589) | (43 064) |
| SOLDE, fin de l'exercice | 660 464 \$ | 675 428 \$ |

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

9. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 75 000 \$ créant ainsi un fonds de prévoyance. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent de sociétés gouvernementales.

Au 31 mars 2022, environ 64 % (2021 - 91 %) des comptes clients sont à recevoir de deux clients (2021 - six clients).

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à sa facilité de crédit, à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

11. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. En date du rapport, cette pandémie entraîne des incidences importantes sur les activités de l'Organisme. Afin de respecter les mesures adoptées par le gouvernement provincial pour limiter la propagation de la COVID-19, l'Organisme a dû revoir ses ratios d'éducateurs-enfants et réduire ses activités en présentiel. Toutefois, celle-ci n'a pas eu de conséquences majeures négatives sur les résultats et les flux de trésorerie de l'Organisme. La durée et l'impact de la pandémie ne peuvent être déterminés. Il est donc difficile d'en estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

L'Organisme a comptabilisé un montant totalisant 399 118 \$ en 2021 et en 2022 à titre de produit dans le cadre des programmes de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC), de la subvention relative au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ces subventions salariales se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.